SAPEURS POMPIERS MARTINIQUE

ARRETE N° 2026 - 541

PORTANT LISTE ELECTORALE EN VUE DE L'ELECTION DU 10 DECEMBRE 2026 DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE LA CATEGORIE C

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la fonction publique ;

VU l'arrêté ministériel du 2 juillet 2025 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique au 10 décembre 2026 et la circulaire d'application de la direction générale des collectivités territoriales du 28 avril 2026 relative à l'organisation des élections professionnelles des instances représentatives du personnel de la fonction publique territoriale prévues le 10 décembre 2026 ;

VU l'arrêté n° 2026 – 056 du 3 mars 2026 fixant les modalités d'organisation du vote électronique par internet des élections professionnelles 2026 relatives au renouvellement des représentants des personnels au sein des instances de dialogue social du service d'incendie et de secours ;

Considérant que sont électeurs pour l'élection des représentants du personnel au sein d'une commission administrative paritaire dans la fonction publique territoriale les fonctionnaires titulaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité, de détachement ou de congé parental dont le grade ou l'emploi est classé dans la catégorie représentée par la commission. Les agents détachés pour stage ne sont électeurs que dans le grade où ils sont titulaires ;

SUR proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste électorale en vue de l'élection du jeudi 10 décembre 2026 pour le renouvellement des représentants des personnels administratifs et techniques à la commission administrative paritaire de la catégorie C du Service d'Incendie et de Secours de Martinique est constituée des trente (30) noms figurant dans l'annexe jointe.

ARTICLE 2 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publicité dans les locaux du Service d'Incendie et de Secours.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de Martinique peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
En application à l'article R.414-6 du code de la justice administrative la juridiction peut être saisie par voie électronique au moyen de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Fort-de-France, le 25 SEP. 2026

Le Président du Conseil d'Administration
du Service d'Incendie et de Secours

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS * MARTINIQUE * LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Jean-Claude ECANVIL

SAPEURS POMPIERS MARTINIQUE

ELECTIONS DU 10 DECEMBRE 2026
DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE
DE LA CATEGORIE C

LISTE DES ELECTEURS

N°	NOM	PRENOM	GRADE
1	BALUSTRE	Sylviane	Adjoint administratif principal de 1ère classe
2	BAZAS	Fabrice	Adjoint technique
3	BERTHOL	Marie-Laure	Adjoint administratif principal de 1ère classe
4	BRIDE	Beatrice	Adjoint administratif principal de 1ère classe
5	CHARD-ZOBEL	Anthony	Adjoint administratif principal de 2ème classe
6	CHAVIGNY DE LACHEVROTIERE	Carine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
7	CROISY	Nathalie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
8	DERVAIN GIRIER	Simone	Adjoint administratif principal de 1ère classe
9	DRAME	Thierry	Adjoint administratif principal de 1ère classe
10	ETIENNE	Mélanie	Adjoint administratif
11	GEMIEUX	Justine	Adjoint administratif principal de 1ère classe
12	GUION-FIRMIN	Ineè	Adjoint administratif
13	HERELLE	Stephanie	Adjoint administratif principal de 1ère classe
14	JAAR	Estelle	Adjoint administratif
15	JACQUOT	Dimitry	Adjoint technique
16	JEAN-BAPTISTE	Andree	Adjoint administratif principal de 1ère classe
17	LORSOLO	Jean-Marc	Agent de Maîtrise
18	MARTINVALET	Jocelyn	Adjoint technique
19	MOGE	Willy	Agent de Maîtrise

05 96 59 05 81

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CEDEX

N°	NOM	PRENOM	GRADE
20	MONDESIR	Miguel	Adjoint technique
21	MONTREDON	Joelle	Adjoint technique principal de 2ème classe
22	POPULO	Marie-Agnès	Adjoint administratif principal de 1ère classe
23	REMINY	Francky	Adjoint technique
24	RENARD	Olivier	Agent de maîtrise principal
25	ROMUD	Myrtha	Adjoint administratif
26	SEGORE	Patrice	Adjoint administratif
27	VALLADE	Eddy	Adjoint administratif principal de 1ère classe
28	VANITOU	David	Adjoint technique
29	VILOSA	Marietta	Adjoint administratif
30	VOLGET	Helena	Adjoint administratif principal de 1ère classe

Arrêté la présente liste à Trente (30) personnes.

Fort-de-France, le 25 SEP. 2026

Le Président du Conseil d'Administration
du Service d'Incendie et de Secours

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS MARTINIQUE

Jean-Claude ECANVIL

05 96 59 05 81

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MARTINIQUE
4, RUE JACQUES CAZOTTE - BP 522
97206 FORT-DE-FRANCE CEDEX